

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2023/51

Nombre de délégués  
Titulaires en exercice : 35  
Titulaires présents : 25  
Suppléants votants : 0  
Procurations : 09  
Votants : 34

Pour : 34  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre à dix-huit heures et trente minutes,**  
Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Salle polyvalente de Saint-Hilaire les Places, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.  
Date de convocation du Conseil Communautaire : 11 septembre 2023

PRESENTS : MM. DEXET Emmanuel (Procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, MM. CAILLOT Alain (Procuration de M.BONNAT Christian), DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. GOUDIER Jean-Louis (Procuration de M.DEVARISSIAS Philippe), CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie (Procuration de M.RICHIGNAC Guillaume), ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mmes LACORRE Valérie (Procuration de M.CARPE Jean-Christophe), LANTERNAT Floriane, MM. LE GOFF Jean, JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques (Procuration de M.DELOMENIE Bernard), Mme CHEYRONNAUD Céline (Procuration de M.MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (Procuration de Mme HILAIRE GENIN Karine) et Mme VALLADE Sylvie (Procuration de M.DOGNON Jean-Bernard).

Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance :

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, MM. RICHIGNAC Guillaume, BONNAT Christian, DEVARISSIAS Philippe, CARPE Jean-Christophe, MARCELLAUD Didier, Mme HILAIRE GENIN Karine, MM. DELOMENIE Bernard, CUILLERDIER Simon et DOGNON Jean-Bernard.

SECRETAIRE : Mme PRADIER Claudine

**Objet : Création d'un poste permanent d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> novembre 2023**

## **Exposé :**

Le Président expose que suite au départ d'un agent titulaire au service administratif, une offre d'emploi a été publiée sur le site emploi territorial pour remplacer l'agent.

Suite aux entretiens qui se sont déroulés début septembre, le Président propose de recruter un agent titulaire du grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Au tableau des effectifs, il n'existe pas de poste vacant actuellement correspondant à ce grade. Il est donc nécessaire de créer un poste correspondant à ce grade afin de pouvoir nommer l'agent à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Aussi, le Président propose de créer l'emploi permanent suivant : adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet au 1<sup>er</sup> novembre 2023.

## **Délibération :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **de créer** au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, au 1<sup>er</sup> novembre 2023,
- **d'autoriser** le Président à recruter l'agent affecté à ce poste,
- **d'inscrire** au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet, les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé.

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 20 septembre 2023.

Le Président,  
Emmanuel DEXET



Accusé de réception en préfecture  
087-200070506-20230919-2023-51-DE  
Date de télétransmission : 25/09/2023  
Date de réception préfecture : 25/09/2023